

Bac général, technologique et professionnel : les nouveaux aménagements...

9-12 minutes

Les épreuves terminales de la session 2021 du baccalauréat général, technologique et professionnel connaissent de nouveaux ajustements, a annoncé Jean-Michel Blanquer le 5 mai 2021. Concernant l'épreuve de philosophie, sera retenue la meilleure des deux notes, soit celle de l'épreuve terminale soit celle du contrôle continu. Pour le grand oral, les candidats viendront avec la liste des domaines non étudiés. Les sujets sont doublés à l'écrit de français. Pour le bac professionnel, seules les deux meilleures notes des épreuves finales relatives aux enseignements généraux seront retenues.



Jean-Michel Blanquer détaille, le 5 mai 2021, les modalités

d'organisation des épreuves finales de la session 2021 du baccalauréat. Droits réservés - DR

À quelques semaines de leur passage, les épreuves terminales du baccalauréat 2021 général, technologique et professionnel connaissent de nouveaux ajustements, annonce Jean-Michel Blanquer, le 5 mai, au 20 heures de France 2 et dans un courrier aux personnels.

Après la suppression, en novembre, des évaluations communes ([lire sur AEF info](#)), et le remplacement, en janvier, des épreuves de spécialité par le contrôle continu ([lire sur AEF info](#)), seules 4 épreuves terminales du baccalauréat GT demeurent : pour les candidats en terminale, la philosophie et le Grand oral ; pour ceux en première, les épreuves anticipées écrite et orale de français.

Concernant le baccalauréat professionnel, des aménagements concernant les PFMP ainsi que le CCF avaient été annoncés en fin 2020 et précisés en février dernier sans épuiser, pour autant, les demandes des OS ([lire ici](#), [là](#) et [là](#)).

Ce 5 mai, conformément à la parole présidentielle ([lire sur AEF info](#)) et à celle de Jean-Michel Blanquer, expliquant que "généraliser le contrôle continu n'est pas dans l'intérêt de l'enfant" ([lire sur AEF info](#)), ces épreuves terminales sont maintenues mais, donc, ajustées. "Tout sera fait pour garantir la sécurité sanitaire des candidats et des personnels", assure le ministre.

Voie générale et technologique : la philo et le Grand oral aménagés

Sur France 2, Jean-Michel Blanquer assure "entendre" les inquiétudes des lycéens : "On sait qu'ils ont vécu une année difficile et il est donc normal d'aménager" le baccalauréat. Il

n'était pas question de supprimer les épreuves car, explique-t-il dans son courrier, "c'est notre responsabilité collective que de [les] maintenir car elles sont les clés d'entrée pour des formations qui attendent de telles capacités".

Ainsi, concernant l'**épreuve de philosophie**, sera retenue la meilleure des deux notes, entre celle de l'épreuve terminale et celle du contrôle continu. "Ainsi, aucun candidat ne sera lésé du fait des conditions de préparation à l'épreuve et l'implication de chacun dans les études sera considérée à sa juste mesure", explique le ministre.

Le **Grand oral** connaît également des ajustements : les candidats auront "la possibilité de venir avec un message de leurs professeurs précisant les domaines non étudiés" pendant l'année, indique Jean-Michel Blanquer sur France 2. En outre, le candidat "pourra avoir ses notes de préparation à disposition" pendant son passage.

Pour l'**écrit de l'épreuve anticipée de français**, "tous les sujets comportent le double des exercices prévus", annonce le ministre. Pour la voie générale, "seront donc proposés deux séries de trois sujets de dissertation et deux commentaires sur deux objets d'étude distincts. Pour la voie technologique, ce seront deux commentaires et deux contractions de textes, chacune suivie d'un essai".

Quant à l'**épreuve orale de français**, l'examineur devra présenter au candidat "deux textes et le candidat choisit celui avec lequel il est le plus à l'aise". En outre, "les candidats pourront consulter et utiliser l'œuvre qu'ils auront étudiée en lecture cursive".

Ces différents aménagements faisaient partie des pistes qu'avait dévoilées AEF info hier ([lire sur AEF info](#)). Les

épreuves avaient déjà connu des aménagements : passage de 3 à 4 sujets pour celle de philosophie ; réduction du nombre de textes susceptibles d'être évalués à l'oral de français (14 en voie générale, 7 en voie technologique).

Les syndicats partagés

Pour Sophie Vénéitay, du **Snes-FSU**, ce sont des "annonces décevantes et pas à la hauteur". "L'agenda politique l'emporte sur l'état de préparation des élèves et les conditions de passation de l'examen. Sur le grand oral, une annonce qui ne résout pas la question des inégalités de préparation ; pour la philosophie, le choix entre les deux notes est d'une grande désinvolture pour le travail des correcteurs et risque d'amener à rejouer l'épisode bac 2019 et 2020 dans les jurys".

Pour Stéphane Crochet, secrétaire général du **SE-Unsa**, ces décisions "améliorent un peu la situation mais continuent de concentrer le temps et l'énergie à organiser, adapter des examens alors que le recours au contrôle continu aurait dégagé les semaines devant nous pour poursuivre les apprentissages".

Jean-Rémi Girard, président du **Snalc**, estime que la "solution" pour l'épreuve de philosophie "n'est justifiée par rien. Soit le ministère estime que l'épreuve peut se tenir, et alors elle doit se tenir normalement. Soit elle ne le peut pas, et alors on doit faire comme l'an dernier". Pour le grand oral, "on s'assoit sur le pédagogique pour faire prévaloir le symbole politique".

Alexis Torchet, du **Sgen-CFDT**, estime que ces annonces constituent un "compromis" et tracent des "perspectives claires pour la fin de l'année" ; le choix de la meilleure note en philosophie devrait "garantir la sérénité des élèves". Il s'étonne que ce choix ne soit pas proposé pour l'épreuve écrite de

français.

Philippe Vincent, secrétaire général du **SNPDEN-Unsa**, se réjouit d'avoir "enfin la feuille de route. Les dispositions retenues apportent globalement des garanties sécurisantes pour les candidats".

voie pro : Des aménagements des dernières épreuves en CCF, maintien de l'oral en CAP

Dans la voie professionnelle, "les effets induits par la crise sanitaire" sont "moindres du point de vue des sessions d'examens elles-mêmes" compte tenu du CCF, estime Jean-Michel Blanquer dans le courrier adressé aux professeurs. Pour autant, il accorde "une très grande importance à la préservation du cadre de ces sessions d'examen" en juin (cf. encadré).

Le ministre précise, toutefois, que "parmi ces épreuves relatives aux enseignements généraux, seules les deux meilleures notes seront retenues" et "les autres épreuves verront leur note neutralisée pour l'examen".

Par ailleurs, les dernières étapes des CCF seront neutralisées pour le CAP et le baccalauréat professionnel "dès lors qu'un ou plusieurs CCF auront été réalisés".

Le ministre, enfin, confirme l'organisation de l'épreuve orale dans le cadre du chef-d'œuvre, préparé par les élèves en seconde année de CAP.

Calendrier des épreuves finales :

Dans la voie générale et technologique :

- Épreuve écrite de français : jeudi 17 juin
- Épreuve orale de français : du 21 juin au 2 juillet

- Épreuve de philosophie : jeudi 17 juin
- Grand oral : du 21 juin au 2 juillet

Dans la voie professionnelle :

- Pour les élèves de CAP : les épreuves écrites des enseignements généraux auront lieu les lundi 7 juin (3 épreuves : français ; prévention, santé et environnement ; mathématiques et physique-chimie) et mardi 8 juin (2 épreuves : langues vivantes ; arts appliqués et cultures artistiques)
- Pour les élèves de bac pro : les épreuves générales écrites auront lieu les mercredi 16 juin (français ; histoire-géographie et EMC), jeudi 17 juin (prévention, santé et environnement ; économie-droit et économie-gestion) et vendredi 18 juin (arts appliqués ; cultures artistiques).

Les syndicats demandaient majoritairement la neutralisation du grand oral

Ces dernières annonces interviennent quelques heures après une réunion organisée par la Dgesc avec l'ensemble des organisations syndicales. La veille, le ministre s'était entretenu avec les élus du CNVL.

Certaines organisations syndicales plaidaient pour des aménagements des épreuves, d'autres pour leur transformation en contrôle continu voire, concernant le grand oral, pour sa neutralisation ([lire sur AEF info](#)).

De leur côté, les syndicats de la voie professionnelle demandaient une réduction du nombre d'épreuves en CCF prévues ce mois-ci et la neutralisation de l'oral du chef-d'œuvre pour les élèves en 2nde année de CAP.

Depuis le début de la semaine, des lycées connaissent des

blocus ou des barrages filtrants, à l'appel notamment de l'UNL et du MNL qui revendiquent un contrôle continu total pour cette session du baccalauréat. Selon le MNL, une centaine de lycées étaient bloqués lundi 3 mai, 200 le 5. L'UNL faisait état de 300 établissements partiellement ou totalement bloqués ce mercredi.

Près de 8 parents sur 10 favorables au contrôle continu total (FCPE)

Par ailleurs, selon un "baromètre des parents", rendu public le 5 mai par la FCPE, 78 % des parents d'élèves sont favorables à la suppression des examens finaux et à leur remplacement par le contrôle continu. "Les raisons sont autant d'ordre sanitaire que pédagogique", avance l'organisation. En effet, d'après les 4 000 réponses collectées, 88,8 % des parents d'élèves considèrent que les lycéens "n'ont pas été suffisamment préparés à leurs examens finals", 9 parents sur 10 indiquant que les élèves n'ont pas pu aborder l'intégralité de leurs programmes.

En revanche, la Peep prône "la tenue des examens de fin d'année et, le plus possible, selon les modalités prévues".